



Présentation du département.....1



Présentation du département

ORIENTATIONS DU SECTEUR THÉÂTRE DE L'UNIVERSITÉ DE PROVENCE

La visée globale sur la discipline est cohérente avec l'histoire de celle-ci au sein de l'enseignement supérieur français. Les cursus s'appelaient autrefois " études théâtrales " et assignaient aux formations universitaires principalement une fonction d'études des œuvres et du phénomène théâtral, formation majoritairement réflexive. Aujourd'hui, l'intitulé des formations est " Arts de la scène " non plus réflexion sur l'art mais implication dans l'art. Nous n'avons plus comme seule fonction de former des chercheurs en théâtre, mais nous avons à transmettre une formation, à et par le théâtre, dans le cadre d'une pratique démocratique de l'art et d'un contexte historique et professionnel donné.

L'organisation des études à Aix-en-Provence présente la caractéristique suivante : filière professionnalisée en DEUST (niveau L1 et L 2) et filière plus généraliste en L3.

Cette orientation est un choix .

Elle permet de répondre au caractère actuellement attractif des formations artistiques à l'université, entraînant une demande sociale forte. Il s'agit souvent, chez les jeunes gens s'engageant dans ces études, d'une simple envie voire d'un rêve plus ou moins fantasmé. L'université risque donc d'acquiescer de façon illusoire à la motivation des étudiants choisissant ces filières, mais elle se doit aussi d'accompagner ce mouvement lié aux progrès de la démocratie notamment en ce qui concerne les pratiques artistiques.

Face à cette situation, la confrontation à la réalité des métiers du champ en premier cycle est un moyen pédagogique pour agir une régulation indispensable des flux d'étudiants et pour accompagner ceux-ci dans la construction d'un rapport plus opératoire à la discipline choisie en substituant à la notion d'envie celle de projet.

Ces 2 premières années à visée professionnalisante sont un cycle d'orientation :

- soit débouchant sur une demande de formation professionnelle claire devant être poursuivie hors de l'université dans des écoles professionnelles ou des cursus spécialisés
- soit (ou et) sur une demande de formation disciplinaire pouvant être poursuivie dans l'université en connaissance de cause.

L'année L3, plus réflexive, poursuit la visée de construction du projet professionnel de chaque étudiant mais est une formation disciplinaire complète, assurant aussi une orientation progressive pour ceux qui le souhaitent vers la recherche.

Principes pédagogiques :

Articulation d'un rapport théorie pratique équilibrée : environ 50 % de pratique dans chaque année et mise en relation des cours théoriques avec l'expérience pratique et vice-versa. Nombre d'intervenants sont à la fois théoriciens et praticiens, en particulier tous les enseignants chercheurs universitaires de ce département.

Chaque étudiant est confronté, dans son cursus, à la place de l'acteur, non comme apprentissage visant un statut professionnel mais comme expérience incontournable du centre spécifique de l'échange théâtral. Le théâtre est l'endroit de l'acte et chaque étudiant doit entrer dans la culture d'action qui lui est proposée où penser n'est jamais déconnecté de faire et d'être.

1) Les enseignements pratiques couvrent donc un champ plus large que le seul travail de plateau : écriture, construction et scénographie, techniques de médiation ou de formation, musique, danse, pratique dramaturgique.

2) Présence de nombreux professionnels dans la formation, venant de divers horizons, de places professionnelles et esthétiques variées et de modèles de théâtre différents. Il ne s'agit pas de formater les étudiants à une pensée sur le théâtre mais à leur en faire découvrir les variables, les modèles contradictoires voire conflictuels.

3) Prise en compte et réflexion en acte, tout au long du cursus sur la relation de chaque étudiant à l'art, sur la relation entre art et métiers, entre université et art, entre désir artistique et réalité professionnelle. Il s'agit d'un champ de contradictions que les étudiants ont à traverser de façon lucide et courageuse. C'est le lieu de la formation critique universitaire et l'endroit où la formation va permettre aux étudiants de se situer face aux logiques sous jacentes de valeur.

4) Répartitions des enseignements entre plusieurs modes :

* Cours théoriques fondamentaux : dramaturgie, histoire, esthétique, lectures des œuvres, sciences humaines et théâtre,

* Cours théoriques techniques : gestion, connaissance des institutions, sociologie de l'art et de la culture.

* Ateliers pratiques de divers ordres : techniques (corps voix) , ateliers d'interprétation, ateliers abordant une forme théâtrale ou une esthétique singulière, réalisation théâtrales encadrée par des metteurs en scène invités, ateliers didactiques de la direction d'acteur ou de la mise en scène , ateliers d'écriture, de scénographie, etc

* Enseignements professionnels articulés aux filières professionnelles (voir plus loin).

* Projets personnels tutorés à réaliser de façon autonome par l'étudiant

* Stages professionnels en entreprise : 1 par an entre 150 H et 100 H

* Relation et implications des cursus dans de nombreuses structures culturelles environnantes et articulation organique avec le Théâtre Vitez et son équipe professionnelle, structure culturelle à part entière servant de théâtre d'application aux formations. (voir annexe 4, p. 29)

La présence des filières professionnelles

Ces filières ne sont pas finalisées sur l'adaptation à un poste de travail. Elles sont davantage le lieu pédagogique d'une confrontation à l'un des métiers envisagés par la suite : la mise à l'épreuve des motivations par implication concrète dans un des métiers.

Chaque filière correspond à un volume optionnel d'encadrement comportant :

- 1 cours théorique et séminaire spécifique
- 1 atelier pratique spécifique
- 1 projet personnel professionnel spécifique
- 1 stage en entreprise de 150 h articulé à la filière

Les six filières :

Métiers de la formation : Acquisition d'une compétence en matière d'encadrement d'ateliers de pratiques théâtrales et mesure de ce champ professionnel.



Métiers de la production : Confrontation aux places professionnelles de : comédien, assistant à la mise en scène, metteur en scène, dramaturge et mesure des caractéristiques professionnelles du champ artistique.

Métiers techniques : acquisition de compétences en régie, (son, plateau, lumières), accueil de spectacle et intégration dans une équipe technique professionnelle

Métiers de la scénographie : acquisition de compétence en scénographie, construction et décoration et mesure du rapport scénographie/ mise en scène.

Métiers de la médiation : Confrontation avec le champ professionnel de la médiation théâtrale, acquisitions de compétences en matière de relations publiques, production, relations presse. Intégration dans l'équipe administrative d'un théâtre